

Reims: jugé pour meurtre, condamné pour coups mortels

L'accusé, dont le rôle dans la mort de Mehdi Boudraa après une partie de Fifa semblait évident, a écopé jeudi de six ans de prison. Mais les jurés n'ont pas cru à sa volonté de tuer la victime.

(/id465954/article/2023-03-16/reims-juge-pour-meurtre-condamne-pour-coups-mortels)



M es Moser-Lebrun et De La Roche ont assuré la défense de celui qui, depuis six ans et jusqu'à hier, était considéré comme un meurtrier présumé. - Benoît Blary



Par Mathieu Livoreil
Publié: 16 mars 2023 à 19h07

🕒 3 min

Partage :



Les faits

Le 2 mai 2017, peu après 4 heures du matin, le corps sans vie de Medhi Boudraa, 19 ans, est retrouvé dans une rue de Reims.

Vite, l'enquête établit que ce jeune homme sans antécédent a passé sa soirée à jouer à Fifa avec quelques jeunes, rapidement entendus.

Selon eux, un banal pari à dix euros à propos d'une ultime partie aurait provoqué une altercation fatale à la victime, laquelle aurait ensuite été déplacée et laissée sur le trottoir.

À l'issue d'une audience particulièrement indécise et cinq heures de délibéré, la responsabilité de Sidi Békaye Fofana dans la mort de Medhi Boudraa a été reconnue par les jurés. En revanche, ceux-ci n'ont pas acquis l'intime conviction de sa volonté de tuer la victime, âgée de 19 ans. Voilà près de six ans que Fofana, robuste gaillard de 28 ans, était pourtant mis en examen pour « meurtre ».

Hier, ce titulaire d'un master en ingénierie financière, arrivé du Mali pour suivre des études supérieures, a été reconnu coupable de « *violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* » et condamné à six ans d'emprisonnement. La veille, l'avocat général avait, pour le même chef d'accusation, requis le double, non loin du maximum légal – quinze ans de réclusion. Rendu dans une salle comble et en présence d'une forte présence policière, ce verdict a été accueilli avec détresse et colère par les parties civiles et leurs proches, convaincus depuis six ans du scénario du meurtre, encore développé par leurs avocats lors des plaidoiries. Aucun débordement n'a toutefois été

Comptez pas une ride pour le Goldorak de Rei... X

Fofana a renouvelé ses condoléances «à la malheureuse victime»

Si les avocats de la défense avaient de leur côté fait le choix de plaider l'acquittement, espérant exploiter au mieux la spectaculaire divergence apparue mardi entre les deux experts légistes, dans l'incapacité de s'accorder sur les causes de la mort de Mehdi Boudraa, ce verdict ne peut qu'apparaître satisfaisant à leurs yeux. Reste à voir si le parquet général, poussé en ce sens par les parties civiles, fera au cours des prochains jours appel de la décision rendue.

Invité hier matin à prendre une dernière fois la parole avant que les jurés ne se retirent, Fofana avait « *renouvelé (ses) condoléances à la malheureuse victime* », contre qui, dans la nuit du 1^{er} au 2 mai 2017, il s'était retrouvé à se battre à l'issue d'une soirée longtemps passée dans « *la bonne ambiance* » et les vapeurs de cannabis. Avant que la violence ne s'invite à la suite d'un pari à dix euros, lancé pour une ultime partie du jeu vidéo Fifa perdue par la victime, laquelle s'était mis en tête, selon Fofana, de récupérer sa mise. En voulant « *maîtriser* » Mehdi Boudraa, Fofana, plus costaud et au sol avec lui, l'avait, dans un second temps, étranglé, mortellement et accidentellement.

Un an de sursis pour deux autres accusés, le troisième acquitté

Dans le box des accusés, Fofana n'était pas seul. Ibrahim T., un ami malien, Léa S., alors petite amie de Fofana et Christopher Y., qui avait invité Mehdi Boudraa à ce qui fut sa dernière soirée, étaient tous les trois poursuivis pour les délits de « non-assistance à personne en danger » et « modification de scène de crime ». Du second, ils furent tous acquittés. Reconnus coupables du premier, Léa S. et Ibrahim T., ont été condamnés à un an de prison avec sursis.

Christopher Y., lui, a été intégralement acquitté des faits reprochés. Le soir des faits, il avait, paniqué, tenté de réanimer la victime, finalement laissée sur un trottoir. Puis il avait appelé les pompiers sans cacher son identité avant de les attendre, aux côtés de la victime. Puis, le premier, il avait raconté aux policiers cette « *tragédie* ». « *J'espère que le temps apaisera nos cœurs* », a-t-il souhaité, hier matin, en regardant la famille Boudraa.



Météo

<https://www.lunion.fr/services/meteo>

Horoscope

<https://www.lunion.fr/services/horoscope>

Jeux

<https://www.lunion.fr/services/jeux><https://www.lunion.fr>

Trente ans et pas une ride pour le Goldorak de Rei...